

## SESSION 2 – ATELIER B : SANTÉ ENVIRONNEMENT

### B16 : IMPACTS DES EXPOSITIONS À PROXIMITÉ DU TRAFIC ROUTIER SUR LA GENÈSE ET L'EXACERBATION DE L'ASTHME CHEZ LES ENFANTS DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

HOST Sabine<sup>(1)</sup>, CHATIGNOUX Édouard<sup>(1)</sup>, SAUNAL Adrien<sup>(1)</sup>

## RÉSUMÉ

**Contexte :** La pollution atmosphérique constitue en Île-de-France, et en particulier dans sa zone dense, une atteinte à la qualité de vie et à la santé. Au-delà de la pollution générale de l'atmosphère urbaine, les Franciliens sont régulièrement exposés à des niveaux majorés et à une composition spécifique de pollution à proximité des axes routiers. Les impacts de ces expositions n'avaient pas été évalués jusqu'à présent.

**Objectifs et méthodes :** Cette étude a pour objectif de rendre compte des impacts sanitaires des expositions résidentielles à proximité du trafic routier sur la genèse et l'exacerbation de l'asthme chez l'enfant dans l'agglomération parisienne. Cette évaluation repose sur un cadre d'évaluation proposé récemment dans le projet Européen Aphekom. Elle utilise des relations exposition risque issues d'études épidémiologiques pour rendre compte à la fois du rôle des expositions résidentielles à proximité du trafic routier dans la genèse de nouveaux cas d'asthme et du poids de ces cas d'asthme sur le nombre total de crises ou d'hospitalisations observé dans la région. L'exposition au trafic routier est définie par la proximité du lieu de résidence à une voie à fort trafic et a été évaluée à l'aide d'un système d'information géographique.

**Résultats :** Plus de la moitié des enfants (<18 ans) de Paris et de la proche couronne réside à moins de 150 mètres d'un axe à fort trafic routier et environ un tiers à moins de 75 mètres. Cette proximité aux axes à fort trafic routier est responsable de 16% des nouveaux cas d'asthme chez les enfants (<18 ans). Ces effets, conjugués aux effets à court terme de la pollution de l'air sont responsables de 29% des crises d'asthme et de 16% des hospitalisations pour asthme, ce qui représente environ 650 hospitalisations évitables chaque année.

**Conclusion :** Cette évaluation permet, pour la première fois en France, de rendre compte de l'importance du trafic routier dans la genèse et l'exacerbation de maladies chroniques. Comme toute évaluation d'impact sanitaire, ces calculs sont néanmoins basés sur un certain nombre d'hypothèses et les chiffres fournissent avant tout des ordres de grandeur.

\*\*\*\*\*

Contact auteur : HOST Sabine  
s.host@ors-idf.org

<sup>(1)</sup> ORS Ile-de-France, Paris, France